



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٩٥٤٣ ٣٥٤٣٥٥٩٤٣ | ٥٣٥٨٥٣ | ٣٤٨٣٥١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 24/05/2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur la note d'information simplifiée relative à l'augmentation du capital de la société « VINCI »

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 24 mai 2019 une note d'information simplifiée relative à l'augmentation du capital de la société « VINCI » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 8 961 430 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales Freyssima Maroc, Cegelec SA Maroc, Dumez Maroc, Sogea Maroc, SOLSIF Maroc SA, EXPROM Facilities et VIGIPROM SARL.

La période de souscription s'étalera du 27 mai au 07 juin 2019 inclus. Le prix de souscription s'établit à 88.08 euros soit 920,17 DH.

La note d'information simplifiée est complétée par :

- Les Document d'Informations Clés pour l'Investisseur des FCPE « CASTOR International » et « CASTOR International Relais 2019 » et leurs règlements;
- Le règlement du P.E.G.A.I du Groupe VINCI;
- Le Document de Référence de VINCI déposé auprès de l'AMF le 27 février 2019 sous le numéro D. 19-0079.

L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des sociétés mentionnées ci-dessus ainsi qu'auprès de la BMCI. Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/008/2019

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma